



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Fonction publique

SOUS DOMAINE :
Personnels titulaires et
stagiaires de la
fonction publique
territoriale

OBJET :
**Modification du
tableau des effectifs -
Commune**

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCAION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
06/04/2023

N°2023/36

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2023.

Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme GONNOT Betty, M. TOMAS Eric, Mme MEILLIERE Peggy, M. COMBES Romain, Mme BONHOMME Mireille, M. BOUTET Jean-Marc, M. ROQUES Alain, M. PARDO Franck, Mme AZEVEDO Murielle, M. BORSNAK Philippe, Mme REY Céline, Mme LESCURE Virginie, Mme ALVAREZ Nathalie, M. POCIELLO Jacques, M. BENAVENT Jean-Manuel, M. MATHIEU Patrice, Mme POCIELLO Sandy, M. FOURMOND Yoann, Mme JOSSIER Nathalie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Mme TIXIER Sandrine, procuration à M. COMBES Romain.
Mme PEROZENI Denise, procuration à M. DELFOUR Grégory.
Mme DONAT Laura, procuration à Mme GONNOT Betty.
M. MAUGARD Martial, procuration à Mme LESCURE Virginie.
Mme BOUCAUX Gaëlle, procuration à M. BERTO David.
Mme BOULANGER Patricia.

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code de la Fonction publique les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu les quotas d'avancement de grade établis pour l'année 2023,
Vu les listes d'aptitudes au titre de la promotion interne,

Considérant les besoins des services techniques nécessitant la création d'un poste d'adjoint technique en vue de pérenniser l'emploi d'un agent contractuel occupant les fonctions de mécanicien,

Considérant la nécessité de créer un poste dans la filière culturelle dans le cadre d'une procédure de reclassement,

Vu la dernière modification du tableau des effectifs adoptée par le Conseil Municipal en date du 08/12/2022,

Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs pour :

- créer 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe titulaire permanent, à temps complet.
- créer 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe titulaire, permanent, à temps complet.

- créer 1 poste d'agent social principal de 1^{ère} classe titulaire, permanent, à temps complet.
- créer 1 poste d'adjoint technique, permanent, à temps complet.
- créer 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2^{ème} classe titulaire, permanent, à temps complet.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Décide de de procéder à la création des postes susvisés.

Décide de procéder à la suppression des postes laissés vacants.

Adopte le tableau des effectifs comme ci-joint.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Secrétaire

Alain ROQUES



Le Maire,

Grégory DELFOUR



Annexe à la délibération 2023/36 du 12 avril 2023**EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES**

FILIERE ET GRADES	NOMBRE DE POSTES			DUREE HEBDOMADAIRE DES POSTES
	BUDGETAIRES	POURVUS	VACANTS	
ADMINISTRATIVE				
ATTACHE PRINCIPAL	1	1		35h
ATTACHE	1	1		35h
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère CLASSE	1	1		35h
REDACTEUR	1		1	35h
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE	2	2		35h
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE	1		1	35h
ADJOINT ADMINISTRATIF	2	2		35h
SOUS - TOTAL	9	7	2	
POLICE MUNICIPALE				
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	1	1		35h
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	1	1		35h
GARDIEN BRIGADIER	2	2		
SOUS - TOTAL	4	4	0	
TECHNIQUE				
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	1	1		35h
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	3	2	1	35h
AGENT DE MAITRISE	2	1	1	35h
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	6	4	2	35h
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	3	2	1	35h
ADJOINT TECHNIQUE	11	9	2	35h
SOUS - TOTAL	26	19	7	
SOCIALE				
ATSEM PRINCIPAL 1ère CLASSE	3	3		35h

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 011-211101167-20230412-2023_36-DE



AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	1		1	
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	1	1		
SOUS - TOTAL	5	4	1	
CULTURELLE	BUDGETAIRES	POURVUS	VACANTS	
ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	1		1	35h
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	1	1		35h
ADJOINT DU PATRIMOINE	1	1		35h
SOUS - TOTAL	3	2	1	
ANIMATION	BUDGETAIRES	POURVUS	VACANTS	
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	1	1		35h
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	1		1	35h
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	1	1		35h
ADJOINT D'ANIMATION	2	2		35h
SOUS - TOTAL	5	4	1	
EFFECTIF TOTAL	52	40	12	